

# LA FRANGE DU PLATEAU DE MILLEVACHES OU COMMENT CONCILIER AGRICULTURE DURABLE ET PRÉSERVATION D'UN PATRIMOINE NATUREL RICHE SUR UN TERRITOIRE PROFONDÉMENT RURAL PEUT CONTRIBUER À SA VALORISATION ET SON ATTRACTIVITÉ ?

Directrice de mémoire : Catherine Farelle / Enseignante encadrante : Céline Collin Bellier / Étudiante : Manon Frébet

Le sujet concerne le territoire corrézien sur les franges du Parc naturel de Millevaches (PNR) et plus précisément un site inscrit dans l'intercommunalité Vézère-Monédières-Millesources, auprès de la vallée de la Vézère. C'est un territoire profondément rural parsemé de nombreux bourgs et hameaux, doté d'un patrimoine naturel important marqué par l'eau et la forêt, aux côtés d'une agriculture omniprésente. Il est soumis à de nombreuses problématiques étroitement liées les unes aux autres et dont le paysage est l'enjeu en toile de fond. La Corrèze souffre d'une population vieillissante et d'une désertification de ses bourgs. Mais elle porte une identité paysagère forte à l'atmosphère toute singulière. Le département se distingue par la beauté et la diversité de ses paysages, un territoire façonné à partir de ses qualités naturelles, par ses usages et leurs interrelations. L'eau, fondamentale sur ce territoire qu'elle habite, irrigue et sculpte, s'y découvre sous toutes ses formes, vives (ruisseaux, torrents, cascades...) ou dormantes (étangs, lacs, tourbières...). La forêt de feuillus (châtaigneraies et hêtraies), écrin des vallées encaissées habille les monts, relayée par le bocage sur les terres vallonnées exploitées par l'élevage. Cette multiplicité signe son identité et fait œuvre de patrimoine. Les paysages sont donc l'un des grands enjeux de développement du département corrézien comme de la région limousine. Relativement préservés d'une agriculture intensive ou d'une urbanisation importante, ils sont la carte de visite, un attrait que de possibles nouveaux-arrivants et touristes pourraient rechercher. Pourtant si la Corrèze a longtemps été tenue à l'écart de la modernisation, elle connaît aujourd'hui une profonde transformation par l'évolution des pratiques à l'œuvre sur son territoire, en particulier agricoles, qui engendrent un processus de dégradation de ses paysages.

Si l'économie repose essentiellement sur l'élevage, l'agriculture se détourne de plus en plus de la polyculture et de l'élevage, principalement bovin, au profit d'une agriculture moins adaptée, la céréaliculture hautement dépendante de la politique agricole commune (PAC), avec toutes les conséquences écologiques que cela implique : destruction des milieux, perte de biodiversité, recul des zones humides, effacement du bocage, pollution de l'eau. Quant aux terres les moins productives, elles sont exploitées pour la sylviculture en plantations monospécifiques d'essences à dominantes résineuses. Cet enrésinement croissant qui se substitue à la forêt ancestrale accentue la fermeture et l'appauvrissement des milieux ainsi que le risque d'acidification des sols. En parallèle, la question des pratiques d'élevage et d'abattage est un sujet sensible et délicat qui, depuis quelques années, fait l'objet de débats notamment chez les professionnels de la filière avec une opposition frontale entre les industriels, les petits exploitants et les défenseurs de la cause animale comme elle suscite la controverse jusque chez le grand public, interrogeant la dimension éthique. Une discussion est engagée dans ce sens avec la Chambre d'agriculture et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) de la Corrèze. Par ailleurs, face à la diminution croissante du nombre d'exploitations et l'agrandissement continu de leur surface, les jeunes agriculteurs rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver du foncier pour s'installer. Ils représentent pourtant une potentialité pour s'engager vers de nouvelles pratiques. Ainsi sont en jeu la diversification de l'offre alimentaire, le déploiement de filières (activités de finition, de transformation et de commercialisation) donnant une valeur ajoutée aux produits agricoles, le développement d'une agriculture de qualité respectueuse de son environnement, du vivant et des hommes.

L'économie agricole corrézienne est largement soutenue par les institutions. La Région Nouvelle-Aquitaine est l'interlocuteur privilégié pour accompagner les porteurs de projets, professionnels et collectivités, avec la contribution de l'État et du Conseil départemental. Dans le périmètre du Parc, le PNR recherche des financements auprès de l'Union Européenne et sollicite le Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) afin d'aider les agriculteurs aux projets innovants. Ces démarches sont entreprises en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et la Communauté de commune. Peut-on alors réorienter le territoire vers de nouvelles pratiques plus durables et moins coûteuses ? La Corrèze semble avoir compris que la situation n'est pas tenable et se lance dans une course au développement avec un net retard, sans toujours avoir conscience des atouts à sa portée. Et si ce retard s'avérait avantage dans un contexte de transition écologique profonde, pour s'éloigner du modèle de l'agriculture intensive et s'orienter vers une agriculture plus respectueuse, plus résiliente, plus autonome ?

En dessinant un paysage agricole durable, je souhaite explorer de nouvelles formes d'agriculture, de productions animales et développer un projet basé en particulier sur l'économie et la réutilisation, la complémentarité entre agro-écologie et écologie industrielle. Je voudrais tendre vers un projet collectif de société solidaire basé sur la contribution, la mutualisation, la coopération à travers la mobilisation des populations et des politiques. Le paysage est plus qu'un atout, tant outil que résultante à mobiliser en terme d'aménagement et de développement local, car il est capable de générer et de fédérer des initiatives locales individuelles et collectives. Le paysagiste intervient alors en tant que médiateur et architecte d'un projet spatial de territoire afin d'orienter et d'accompagner les transformations naissantes induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales. Tisser des relations entre l'ensemble des initiatives projetées ou entreprises à travers la démarche prospective permettra de penser le paysage de manière durable. Au travers du cas précis du territoire de projet, seront alliés regard théorique sur l'évolution des sociétés et des territoires, recherche technique de projet et approche pratique du métier de paysagiste.



La directrice de mémoire,  
C. FARELLE